

République Française
Département du Doubs

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROCHEJEAN**

Nombre de membres

En exercice : 13
Présents : 11
Votants : 9

Convocation du :

13/02/2015

Affichage le :

25/02/2015

Séance du 19 Février 2015

L'an deux mil quinze le dix neuf février à 20 H 30 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Lionel CHEVASSU maire

Objet :

MOTION TAFTA

Certifié exécutoire et
adressée à la sous
préfecture de
PONTARLIER
Le 26/02/2015

Présents : Mrs CHEVASSU Lionel, PARRAUD Michel, SAUTEREAU Sébastien, EPENYOY Gérard, PARRET Jean MORILHAT Henri-Noël, FREIHUBER Jean-Claude, HUGON Cédric Mmes TISSOT Géraldine, MEYER Marie-Pascale, SCHIAVON Florence

Absents Excusés : Mme GRANDMOTTET Delphine

Absents : M LERAY Jacques

Secrétaire : M EPENYOY Gérard

Affaire: 2015-02-04 extrait n° 5

Suite à l'interpellation de l'un de nos administrés sur le travail des parlementaires qui négocient le projet de réglementation (ou de dérèglementation) du marché transatlantique. Il y a lieu de porter notre voix à l'instance gouvernementale Française.

Ce traité n'est certainement pas à notre portée de connaissance mais certains points nous concernent directement et vont permettre aux USA d'ouvrir et d'intégrer le marché européen. Même si les arrêtés que l'on prend sont valables, ils pourront être contournés par le droit international. Exemple du CANADA qui refuse les puits de pétrole avec extraction par fragmentation (gaz de schiste) en invoquant le droit du sol. Et qui sont mis au tribunal par les compagnies pétrolières américaines qui demandent des dédommagements financiers à ce titre

Ceci exposé :

M MORILHAT demande pourquoi ce thème est à l'ordre du jour alors que cela ne fait pas partie de notre compétence communale d'une part et que les articles parus dans les journaux sont souvent issus d'associations politiques.

Le Maire précise que suite à un courrier d'un concitoyen qui nous demande de nous intéresser au sujet afin de protester contre les négociations en cours. D'autre part il réaffirme que nous n'avons pas toutes les cartes en main pour juger du dossier complet et des enjeux qui vont en découler.

Le conseil dans sa majorité répond qu'il est de notre devoir d'interpeller la classe politique en proposant de mettre commune en dehors de la Zone « TAFTA » et de refuser ce traité en cours de négociation si il reste dans les termes qui sont diffusés sur la voie publique.

Le Maire
Lionel CHEVASSU

